

 **Pôle-relais lagunes**
méditerranéennes 

Structures porteuses du Pôle-relais :



 Conservatoire
d'espaces naturels
Languedoc-Roussillon



www.pole-lagunes.org

APPEL A PROJETS

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2013

« 1913-2013 : cent ans de protection »

En Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Les 14 et 15 septembre 2013

**« Cent ans pour la protection des étangs
en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse »**

DATE LIMITE DE REPONSE : 30 MAI 2013

Avec le soutien technique ou financier :



Le thème de l'année des Journées Européennes du Patrimoine édition 2013 :

(D'après le communiqué du Ministère de la Culture et de la Communication)

<http://www.pole-lagunes.org/ftp/JEP2013/130304 - CP annonce JEP 2013.pdf>

L'année 2013 fête les 100 ans de la loi fondatrice pour la protection des monuments historiques de France du 31 décembre 1913, et aussi le 30^{ème} anniversaire des Journées européennes du patrimoine.

A l'occasion de cette 30^e édition, de nombreuses animations en hommage à ce siècle de passion patrimoniale seront organisées pour permettre à chacun de mesurer l'extraordinaire vitalité du patrimoine.

En célébrant un siècle de protection patrimoniale, le thème 2013 rappelle la vocation originelle de la manifestation, nourrie au fil des éditions : faire connaître les richesses patrimoniales qui nous entourent, celles que l'on croise sans plus les voir, souvent sans reconnaître leur singularité ou l'extrême importance de leur protection.

Description du projet à l'échelle interrégionale et adapté aux sites lagunaires de la côte méditerranéenne française :

Au vu du succès grandissant des éditions précédentes, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (cf. annexe), porté par la Tour du Valat en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse, se mobilise à nouveau cette année pour les Journées européennes du patrimoine.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes se propose de coordonner et soutenir des **manifestations sur le thème d'un siècle d'histoire de la protection des sites lagunaires français de Méditerranée.**

La richesse du thème de cette histoire de la protection de ces sites permet d'envisager des thématiques variées, propices à la découverte et à la diversification des animations sur la notion d'évolution du patrimoine lagunaire et de sa protection. Il permet de mettre en valeur :

- la perspective historique de la conservation de ces sites : évolution des réglementations de protection du patrimoine littoral en France (par exemple loi paysage, loi littoral etc.), évolution des structures de gestion (Parc naturel régional, Grand site, syndicats de bassin, gestionnaires, associations...)

- l'évolution des sites lagunaires sur les 100 dernières années (aménagement du littoral, fixation du trait de côte, évolution des usages, modification d'habitats...)

Il s'attache également à mettre en lumière les patrimoines dans toute leur diversité (architectural, militaire, religieux, archéologique, rural et urbain, minier et industriel, scientifique, maritime et fluvial, ferroviaire, artistique ...) qui ne manque pas sur l'ensemble des territoires lagunaires.

Par exemple, ces Journées européennes du patrimoine invitent à :

- valoriser des personnages singuliers et passionnés, qui ont contribué à l'application et à la réussite de la protection et au maintien du patrimoine culturel et naturel de ces espaces : professionnels, artisans, producteurs, mais aussi propriétaires, gestionnaires, archéologues, associations locales...

- valoriser les savoir-faire au service de l'entretien et de la sauvegarde de ces espaces : archéologues, techniciens, gardes, gestionnaires, mais aussi éleveurs, pêcheurs, conchyliculteurs, saulniers...

- valoriser l'évolution de ces sites sur le siècle écoulé : évolutions des usages, des paysages, des espaces...

L'objectif de cet appel à projet est de valoriser l'histoire des espaces lagunaires en retraçant l'histoire de la protection de ces milieux durant le siècle écoulé dans les régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse à travers l'ensemble des caractéristiques culturelles, scientifiques, artistiques et environnementales qui composent ces espaces (archéologie, nature, paysage, art, histoire...).

Il s'agit donc à travers ces journées de mettre en évidence l'évolution des sites lagunaires et la transformation du littoral méditerranéen français au cours de l'histoire, ainsi que les savoir-faire et les usages associés à ces lagunes qui ont évolué au fil du temps.

Nous invitons donc les organismes intervenants dans la gestion des lagunes, les musées archéologiques, archéologues sur les sites en Méditerranée, historiens, géographes, associations d'éducation à l'environnement et associations de sensibilisation au patrimoine culturel, à participer à cette manifestation :

**EN PROPOSANT SUR VOTRE SITE DES ACTIONS THEMATIQUES
SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE EN RELATION AVEC LES LAGUNES :**

- des **visites de sites ou de chantiers de fouilles archéologiques**
- des **sorties natures**
- des **ateliers pédagogiques**
- des **expositions**
- des **conférences**
- des **actions culturelles** (contes, théâtre, projections de films,...)...
- des **dégustations de produits locaux**, emblèmes des milieux lagunaires

En répondant à cet appel à projets, **vos animations pourront ainsi être intégrées au programme interrégional** ¹qui sera diffusé sous forme de dépliant par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (plusieurs exemplaires vous seront envoyés), ainsi que dans un encart dans les programmes régionaux des Journées du Patrimoine diffusés par les DRAC sous réserve de la bonne concordance d'échéanciers (cf. marche à suivre en page 3).

Pour que vos actions puissent être intégrées à ces programmes, et puissent éventuellement bénéficier d'un appui financier du Pôle lagunes (cf. marche à suivre en page 4),
nous vous demandons de bien vouloir remplir la fiche d'inscription en ligne :

<https://docs.google.com/forms/d/1Sdaaka9B67fdrLhEetNhsKJKQVYsZKk4fCDSt8irBrI/viewform?sid=31570b72dd17d9c7&token=SWFoPD4BAAA.2LgUoUx9gV0POK17Nto49Q.bOLUgqFobPgTNPdh4PWp2g>

AVANT LE 30 MAI 2013.

Bilan :

Pour constituer le bilan interrégional de ces journées à la suite de leur réalisation, nous vous demandons de vous engager à nous faire parvenir les éléments suivants sous forme numérique: un descriptif succinct des animations, le nombre de participants, des photos en précisant le lieu de prise de la photo, la légende éventuelle et le crédit photo, les visuels des outils éventuellement développés. Ces éléments seront attendus avant la mi-octobre 2013.

Contact :

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :
Adrienne DAUDET - Chargée de mission au CEN L-R
Projet Pôle-relais lagunes méditerranéennes
Tél. 04 67 58 43 34 / Courriel. pole.lagunes.lr@cenlr.org

¹http://www.pole-lagunes.org/ftp/JEP2012/ProgrammeJEP2012_VF.pdf

Marche à suivre pour être dans le programme des Directions des Affaires Culturelles (DRAC) en Région

En région Languedoc-Roussillon :

Les gestionnaires doivent remplir la fiche téléchargeable ici

http://www.pole-lagunes.org/ftp/JEP2013/DRAC_LR_fiche_participation_jep2013.doc

Merci de renvoyer cette fiche à Adrienne Daudet, pole.lagunes.lr@cenlr.org avant le 1^{er} juin 2013, puis de l'envoyer en courrier papier (signatures originales nécessaires) à

Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon
Pôle-relais Lagunes Méditerranéennes
Parc Club du Millénaire, Bâtiment 31
1025 avenue Henri Becquerel
34000 Montpellier

Nous nous chargeons de faire le lien entre vous et la DRAC L-R.

A noter : partenariat avec la DRAAF en LR !

La DRAAF-LR est partenaire de la DRAC LR sur les JEP. Ils valorisent donc tout spécialement les animations mettant en valeur le patrimoine culinaire et agricole de nos régions, par exemple

- dégustation des produits locaux
- expositions sur les anciennes techniques de pêche
- visite de salins...

En région PACA :

L'inscription se fait en ligne sur le site suivant avant le 1^{er} juin (pour pouvoir être inscrit au programme) :

<https://eve.ext.culture.fr/eveWeb/eveWeb/fichenew.do?manif=7f722166ffffffce01431709092579f4®=93>

Pour le visuel, nous vous suggérons de mettre le logo du Pôle-relais lagunes méditerranéennes afin que tous les sites « lagunaires » aient le même visuel sur le programme.

En région Corse :

La Collectivité Territoriale de Corse, en charge de l'organisation des JEP 2013, n'a pas encore donné la marche à suivre pour les activités concernant la région Corse. Ces informations seront transmises à l'ensemble des gestionnaires dès qu'elles seront disponibles



Poudrière de Saint Chamas,
étang de Berre ©CdL



Maguelone © Acanthe



étang de Biguglia©web

Marche à suivre pour demander un soutien financier

En parallèle de l'inscription en ligne de votre animation, votre éventuelle demande de soutien financier doit être envoyée par courriel accompagnée du déroulé de votre manifestation et du détail du budget : à Adrienne Daudet / CEN L-R: pole.lagunes.lr@cenlr.org.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes privilégiera plutôt le soutien financier de structures associatives par rapport aux structures de type collectivité. Selon le volume de propositions, le Pôle lagunes se réserve le droit de plafonner le financement à une animation par structure et un forfait de 200€ par ½ journée d'animation.

Le financement de l'action se fera par le CEN L-R. Le financement des prestations est conditionné à l'obtention des subventions pour les Journées Européennes du Patrimoine 2013 par le CEN L-R dans le cadre du programme Pôle lagunes.

Le Pôle lagunes informera le candidat de la sélection ou non de son projet pour ce soutien financier la semaine du 3 juin 2013.

Si votre projet est accepté un bon de commande vous sera alors envoyé (par le CEN L-R).

Suite à la manifestation, la prise en charge financière sera effective à condition que :

- votre manifestation ait eu lieu le week-end des 14 et 15 septembre 2013,
- la fiche-bilan ait été retournée au Pôle lagunes.

Le versement sera réalisé sur présentation d'une facture (modalités détaillées dans le bon de commande).

Critères de sélection des projets pour le soutien financier :

► *Les animations proposées devront impérativement intégrer la **composante milieu naturel et se référer aux lagunes** pour répondre à l'appel à projet.*

1) Projet en adéquation avec le thème et l'esprit des journées européennes du patrimoine 2013 intégré aux lagunes et concourant à valoriser les grandes lignes de l'histoire des lagunes tant sur leur mutations sociales que paysagères :

Il s'agit de nous concentrer sur les écosystèmes lagunaires, sur les actions humaines qui ont façonné leur visage ou qui ont eu un impact sur leur biodiversité et leurs usages. A retenir également la valorisation des grands moments historiques qui ont marqué ces paysages lagunaires et surtout sur ce que nous pouvons faire pour préserver et valoriser ces milieux et les traces de leur histoire (vestiges archéologiques...).

2) Projet intégrant les problématiques, l'actualité et les politiques du territoire concerné et impliquant les acteurs de l'histoire qui ont gravité autour de ce thème :

La priorité sera donnée aux actions réalisées en partenariat ou sous couvert des structures de gestion locale. Les rapprochements entre acteurs intervenant dans le domaine du patrimoine culturel et ceux dans le domaine du patrimoine naturel seront également privilégiés.

3) Projet permettant d'évoquer les zones humides via des disciplines ou entrées originales :

Cet appel à projets permet de couvrir les disciplines naturalistes, sociales ou encore artistiques et propose une diversité dans le choix des manifestations : conférences, ateliers pédagogiques, contes, peinture, art plastique, cinéma, musique, théâtre, cuisine, etc.

Rappel :

L'objectif n'est pas de rémunérer certaines structures mais plutôt d'arriver à valoriser les lagunes méditerranéennes sous un angle alliant culture et nature auprès des élus et du grand public et de rassembler sur un même support de communication toutes les actions proposées.

A noter : Il s'agit d'un appui financier du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, et non d'un financement en tant que tel, mis en œuvre dans la limite des moyens financiers disponibles et en fonction de la pertinence des animations proposées par rapport au thème de cette année et des critères de sélection énoncés précédemment.

LE POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANEENNES

Un Plan d'Actions en faveur des zones humides

Suite à la mission d'évaluation des politiques publiques en matière de zones humides, le Préfet Bernard en mis en évidence la perte de la moitié des zones humides depuis 1960, notamment du fait des incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat. Ne représentant plus que 3 % du territoire métropolitain, la France décide d'adopter en 1995 un Plan National d'Action en faveur des Zones Humides (PNAZH) afin de sauvegarder et de reconquérir les zones humides qui ont un rôle majeur dans l'économie et la biodiversité du pays.

Après un Programme National de Recherche sur les Zones Humides (PNRZH) qui a permis de mieux comprendre le rôle, la fonction et les valeurs de ces milieux et la mise en place d'un Observatoire National des Zones Humides (ONZH), le bilan réalisé en 2000 fait état d'avancées significatives au niveau national avec cependant un manque de relais au niveau local.

Le besoin de relayer l'action au niveau local

De ce besoin de susciter et d'accompagner d'avantage les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides est née en 2001 l'idée des Pôles relais « zones humides ».

Aujourd'hui les cinq Pôle-Relais, regroupant les grands types de zones humides rencontrées en France (Marais Atlantiques, Manche et Mer du Nord ; Mares, Zones Humides Intérieures et Vallée alluviale ; Tourbières ; Lagunes méditerranéennes ; Mangroves et zones humides d'Outre-mer), ont pour mission de relayer et démultiplier le Plan National d'Action vers les gestionnaires de terrain.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, coordonné par la Tour du Valat, s'appuie sur le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse afin d'être bien représenté en Région et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socioprofessionnels). Ayant pour objectifs d'assurer un lien entre le niveau local et national, de faciliter la circulation des informations, la mise en réseau des acteurs ou le conseil aux maîtres d'ouvrage, l'équipe du Pôle-relais lagunes méditerranéennes met à votre disposition de nombreux outils (site Internet, bases de données bibliographiques, lettres électroniques, programmes de formation...) et reste disponible pour répondre à vos attentes et besoins.

Site web : <http://www.pole-lagunes.org>